

**EXTRAIT  
DU CODE DE LA DEMOCRATIE  
LOCALE ET DE LA  
DECENTRALISATION**

**Commune de Bassenge**

Art. L1122-17 Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Madame, Monsieur,

est invité(e) à se trouver à la séance du conseil communal qui se tiendra à la Maison communale, Place Louis Piron à 4690 Bassenge Roclenge-sur-Geer le **jeudi 09 mai 2019** à **20** heures.

**Pour ceux qui le souhaitent :**

**dès 19,00 h., Madame C. Vrijens, Echevine, donnera les explications sur le Plan de Cohésion Social.**

**dès 19,30 h., Monsieur Ph. KNAPEN, Echevin des Finances,**

**donnera les informations sur le compte communal.**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1° Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mars 2019.
- 2° Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2019.
- 3° Plan d'investissement communal.
- 4° Plan de Cohésion Sociale (PCS) 2020 – 2025.
- 5° Compte Communal- Rapport article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.
- 6° Compte communal :
  - a) Approbation des comptes communaux budgétaires ordinaire et extraordinaire - Exercice 2018
  - b) Approbation du compte de résultats 2018, du bilan 2018 et de la synthèse analytique.
- 7° C.P.A.S. – Compte exercice 2018
- 8° Adhésion de notre commune au GRD RESA Intercommunale SA. - Assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2019.
- 9° RESA Intercommunale SA – Désignation des cinq représentants de la commune.
- 10° SPI - Désignation des cinq représentants de la commune.
- 11° Groupement d'Informations géographiques (GIG) – Désignation d'un représentant de la Commune.
- 12° Ordonnance de Police : Epreuve cycliste « Grand Prix Color Code » le 23 juin 2019.
- 13° Fabrique d'Eglise Saint Lambert de Boirs – Compte exercice 2018.
- 14° Règlement communal de Police relatif à l'implantation et à l'exploitation de cannabis-shops, Bars à chichas et assimilés.
- 15° A.S.B.L. Vivre jeune : Rapport d'activités et bilan 2018.

..../....

- 16° A.S.B.L. Vivre jeune – Désignation des 6 représentants aux assemblées générales.
- 17° Commission des Aînés : Rapport d'activités et bilan 2018.
- 18° Procédure de mise en place de la Commission folklore et Monde associatif.
- 19° Renouvellement des 10 représentants communaux auprès de l'AS.B.L. Bibliothèque Saint Victor.
- 20° Renouvellement des 10 représentants communaux auprès de la Commission de l'Environnement.
- 21° Contrat de rivière Meuse aval – Plan d'action
- 22° Ratification de l'ordonnance de Police du Collège communal du 15 avril 2019 relative aux marquages routier rue Lulay à Glons.
- 23° SWDE – Désignation d'un représentant aux assemblées générales.
- 24° ISOSL – Proposition d'un candidat Administrateur.
- 25° Fabrique d'Eglise Saint Pierre de Bassenge -Compte 2018 – Prolongation du délai de tutelle.
- 26° Fabrique d'Eglise Saint Victor de Glons -Compte 2018 – Prolongation du délai de tutelle.
- 27° Fabrique d'Eglise Saint Remy de Roclenge-sur-Geer -Compte 2018 – Prolongation du délai de tutelle.
- 28° Fabrique d'Eglise Saint Lambert de Wonck – Compte 2018 – Prolongation du délai de tutelle.

**Huis clos**

**LES CONVOCATIONS SERONT REMISES POUR LE 30 AVRIL 2019 AU PLUS TARD.**

**Bassenge, le 27 avril 2019**

**PAR LE COLLEGE**

**Le Directeur général,  
J. TOBIAS**

**La Bourgmestre,  
V. HIANCE**